

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 14 août 2025

Une sécheresse amenée à se prolonger et s'intensifier

L'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté le 13 août dernier. Il regroupe les principaux usagers de la ressource en eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et les services de l'État. L'ORE assure une veille permanente et propose au préfet d'éventuelles mesures de restriction des usages de l'eau en fonction des situations.

Après un répit lors de la seconde quinzaine de juillet, la situation hydrologique s'est de nouveau dégradée en lien avec des conditions météorologiques très défavorables depuis le 1^{er} août. A partir de cette date, seulement 3 mm sont tombés dans l'Indre et nous connaissons une période de fortes chaleurs depuis le 7 août avec des températures comprises entre 33 et 37°C tous les jours. Ces conditions accentuent la sécheresse déjà présente sur le département et fragilise un peu plus la ressource en eau.

Les prévisions météorologiques n'annoncent aucune pluie à court terme et la canicule va se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine. La situation est critique sur les bassins du Sud du département avec un linéaire de cours d'eau à sec qui prend de l'ampleur. De premières alertes sur des forages destinés à l'eau potable ont été envoyés par certains syndicats qui s'inquiètent de voir les niveaux d'eau baisser.

Ainsi, le préfet décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le samedi 16 août 2025 à 00h01**, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	Cher, Modon, Indrois-Tourmente, Claise
ALERTE	Anglin Aval, Indre Aval
ALERTE RENFORCÉE	Arnon, Fouzon, Théols, Trégonce
CRISE	Anglin Amont, Bouzanne, Creuse, Gartempe, Indre Amont, Ringoire, Nappe du Cénomaniens

Les services de police de l'eau ont poursuivi les contrôles toute la semaine et dans la majorité des cas, les personnes ont adopté les bons gestes suite aux restrictions et aux appels à la sobriété. Malheureusement, des infractions ont également été constatées majoritairement pour du lavage de véhicules et de l'arrosage des pelouses et massifs fleuris.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laver son véhicule même dans une station de lavage sur les bassins en crise. La piste ouverte dans ces stations est destinée uniquement aux véhicules ayant un impératif sanitaire. L'arrosage des pelouses et massifs fleuris est quant à lui interdit sur les bassins en alerte renforcée et en crise et autorisé entre 18h et 10h sur les bassins en alerte. Les contrôles vont se poursuivre afin de préserver les usages prioritaires et les besoins des milieux aquatiques. L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté.

Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

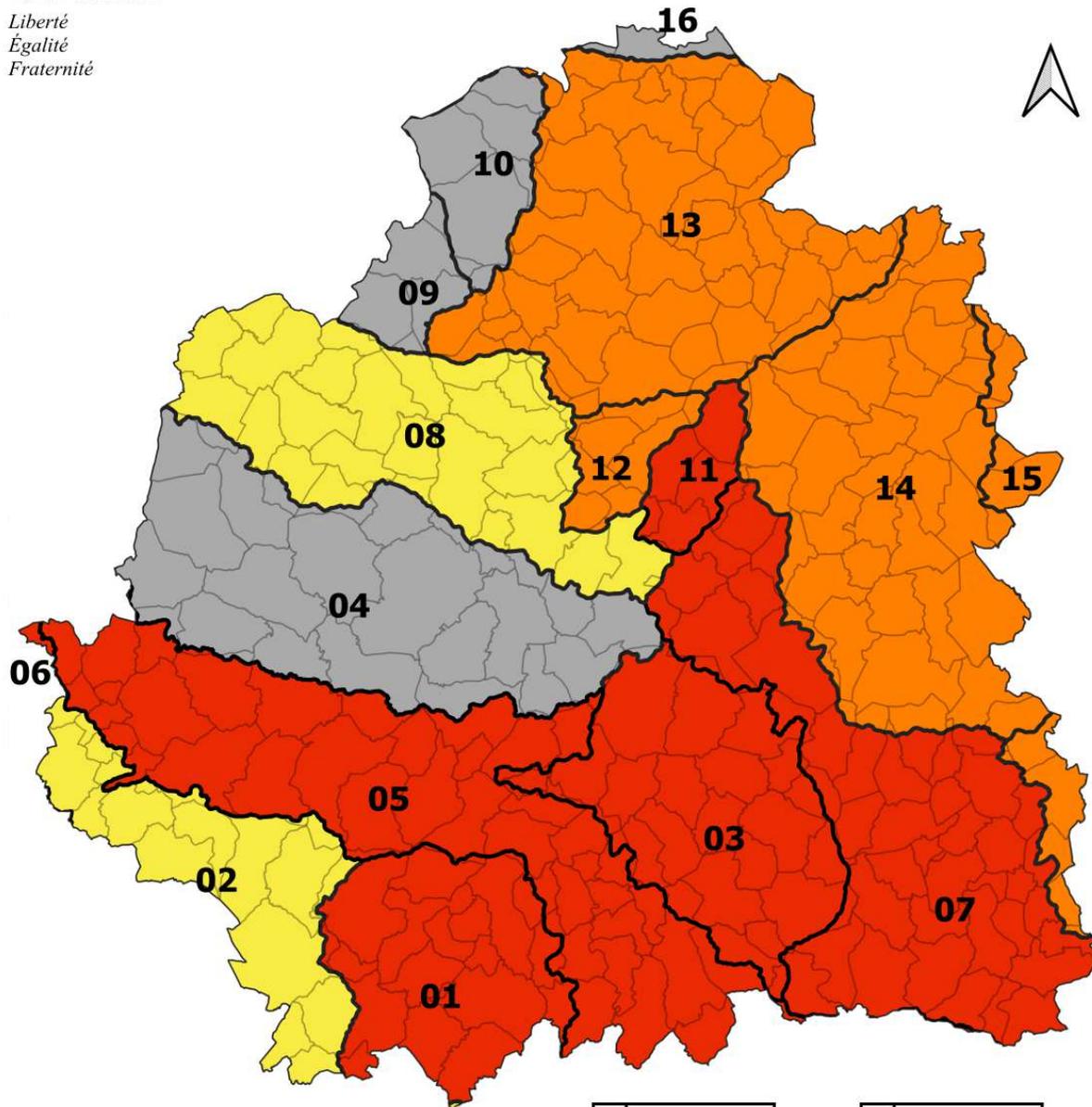
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS



Légende

Communes

Zone d'alerte

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

N°	Bassin versant
01	Anglin amont
02	Anglin aval
03	Bouzanne
04	Claise
05	Creuse
06	Gartempe
07	Indre amont
08	Indre aval
09	Indrois-Tourmente
10	Modon

N°	Bassin versant
11	Ringoire
12	Trégonce
13	Fouzon
14	Théols
15	Arnon
16	Cher



Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Sources : IGN/BDcarto

Date : 06/08/2025

EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
des restrictions ORE

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

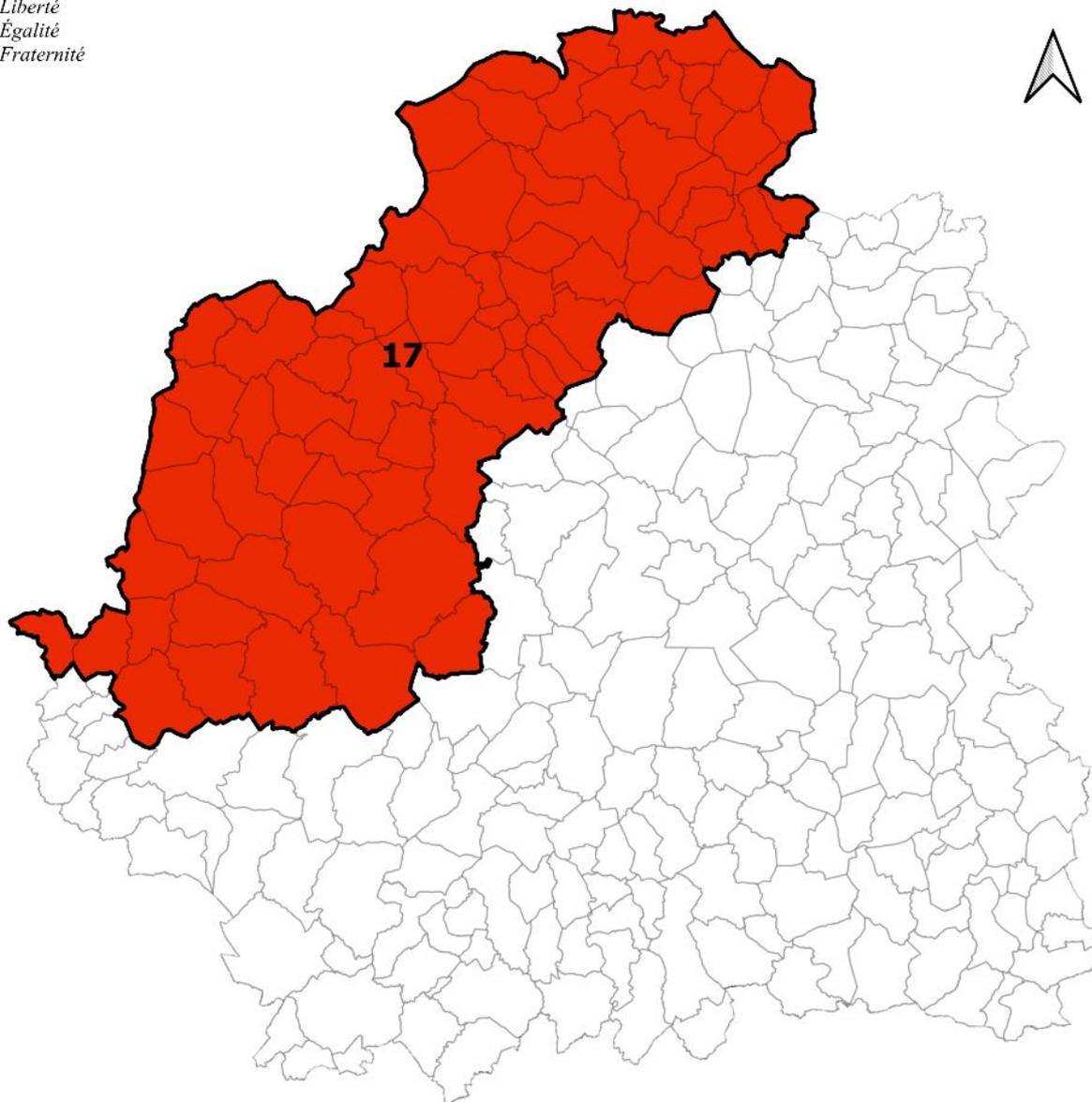
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFET
DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025



Légende

 Communes

Zone d'alerte

 Crise

N°	Nappe
17	Cénomaniens

0 18 36 km



Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 23/07/2025
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
ORREstrictionsORE

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.3119

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex